

## BAREME DES MONTANTS DE L'IFSE FIXE

<i>Catégorie A</i>		<i>Montant IFSE fixe</i>	Facteurs d'attributions :
Direction de Pôle Directeur Directeur adjoint	A1	2000	Pilotage de la structure, responsabilité directe, management Relation aux élus/partenaires Interlocuteur direct avec l'exécutif Prise de position au regard de la politique de l'administration
Direction adjointe Chef de service	A2	1000	Chef de service, planification de projets Expertise/technicité pointue dans son domaine de compétences Conduite en mode projet - transversalité étendue Maîtrise de l'informatique et Budget
Chargé de mission	A3	660	Conduite de projet en transversalité
<i>Catégorie B</i>			
Chef de service avec ou sans encadrement Directeur EAJE, ALSH	B1	600	Direction de structure (EAJE, ALSH), encadrement d'une équipe/service, gestion des plannings Autonomie de gestion dans l'exécution, capable de faire-faire et de travailler en mode projet, gestion des conflits, évaluation, technicité/expérience
Encadrant d'équipe Assistant spécialisé	B2	400	Capable d'encadrer une équipe, expérience pointue Habitations, règlementations, certifications, expertise acquise ou maîtrise d'un outil Connaissances particulières nécessaires à l'exercice
<i>Catégorie C</i>			
<u>Agent d'exécution :</u> Agent administratif, Technique, d'animation spécialisé Agent des crèches, Administratif, d'animation, technique	C1	300	Sujétions particulières, travail en équipe Autonomie dans l'exécution, gestion des plannings Connaissances des missions de SP et du statut Connaissances des formalités administratives liées au poste Technicité, aisance dans l'utilisation des outils informatiques Polyvalence, connaissance du statut
Agent des crèches Agent administratif Agent d'animation Agent technique	C2	240	Contraintes et technicités particulières liées au poste Connaissance du statut Exposition physique/horaires atypiques Risques physiques, public difficile, déplacements fréquents